

Séquentialité et temporalité du discours

The sequential and temporal organization of discourse

Denis Apothéloz, Anne Grobet et Simona Pekarek Doehler



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/734>

DOI : 10.4000/praxematique.734

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 23-56

ISBN : 978-2-84269-837-9

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Denis Apothéloz, Anne Grobet et Simona Pekarek Doehler, « Séquentialité et temporalité du discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 48 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/734> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.734>

Tous droits réservés

Séquentialité et temporalité du discours

Introduction

Une séquence n'est pas pour nous un segment de discours objectif que l'analyse peut découper à l'intérieur d'un segment plus grand. Elle est bien plutôt un processus en constant déploiement, susceptible d'être révisé à tout moment au fil de l'activité de discours. Elle est d'ailleurs moins une réalité pour l'analyste qu'une réalité pratique pour les locuteurs, dans la mesure où leur attention est continûment orientée vers son organisation. C'est bien sûr à l'oral conversationnel que nous pensons d'abord en écrivant ces lignes, mais nous estimons que ce point de vue vaut *mutatis mutandis* pour toute production langagière.

Dans cet article introductif nous développerons quelques aspects ou quelques conséquences, pour l'analyse, de cette conception de la notion de séquence. Trois questions vont retenir notre attention.

1. En tant qu'objet en cours de fabrication, une séquence est le lieu de toutes sortes de marquages. Elle peut être liée à des phénomènes de portée, se caractériser par un parcours particulier, ou par une fonctionnalité particulière. Elle peut être ostensiblement fermée, réouverte, etc. Toutes ces opérations laissent des traces, et l'une d'elles — peut-être la plus importante — est la prosodie. La section 2 de cet article est donc consacrée à cette interface entre séquentialité et prosodie.

2. Les programmes syntaxiques, et plus largement syntagmatiques, au moyen desquels le matériau linguistique est élaboré sont mis en œuvre « en temps réel ». Les séquences produites sont donc nécessairement marquées par ce parcours temporel, d'où des phénomènes comme le piétinement, les bribes ou les repentirs. Plus généralement, on peut dire que cette situation de parole en devenir a pour effet que le matériau linguistique produit ne peut pas être dissocié des traces

que laisse le travail de son élaboration. La section 3 examine quelques conséquences de cette situation sur le plan de la syntaxe.

3. Enfin, plus généralement, ce qui précède conduit à repenser le statut même de ce qu'il est convenu d'appeler la grammaire. La question de la séquentialité soulève en effet celle de l'articulation entre *grammaire* et *activité* ou, plus précisément, entre le déploiement temporel des structures linguistiques et l'enchaînement séquentiel des actions de discours. Elle pose par là même la question du rôle de la grammaire comme ressource utilisée par les usagers pour organiser la séquentialité de leurs actions et pour garantir leur interprétabilité. Nous explorerons cette articulation dans la section 4 de cet article et envisagerons une conception du système linguistique selon laquelle les constructions grammaticales sont mobilisées non pas comme des séquences entièrement préfabriquées, mais comme des schémas constructionnels dotés d'une certaine plasticité.

I. Séquentialité et prosodie

Étant par essence liée au déroulement temporel de la chaîne parlée, la prosodie, qui regroupe les paramètres de la hauteur, de la durée et de l'intensité de la parole, est indissociable de la séquentialité comprise dans son sens le plus large. Fonctionnant de manière transversale (Auchlin & Ferrari 1994), la prosodie intervient à la fois au niveau de la morpho-syntaxe, comme l'ont montré de nombreux travaux s'intéressant aux liens existant entre la prosodie et la syntaxe (voir la synthèse de Lacheret-Dujour et Beaugendre 1999), et à d'autres plans d'organisation du discours et de l'interaction. Elle intervient ainsi dans la gestion des échanges et de l'alternance des tours de parole, dans la gestion des unités de discours (indication de leur trajectoire séquentielle et de leur fin), dans le marquage du discours rapporté, de la narration, de la structure informationnelle, etc. (voir entre autres Fontaney 1987, Couper-Kuhlen & Selting 1996, Simon 2004). Par ailleurs, la prosodie véhicule également des informations concernant l'état émotionnel du locuteur (Scherrer 1986), son identité et son appartenance réelle ou affichée à un groupe socio-culturel (voir la notion de phonostyle chez Léon 1993)¹.

1. Il convient de relever que le discours écrit n'est pas indépendant de toute prosodie dans la mesure où il implique une sorte de « prosodie implicite », reconstituable oralement ou mentalement lors de la lecture, qui ne se présente toutefois pas de

1.1. L'interprétation des données prosodiques

D'un point de vue interprétatif, les données prosodiques sont des unités perceptives que l'on considère généralement comme étant de type procédural plutôt que conceptuel ou lexical : elles ne possèdent pas de contenu référentiel en elles-mêmes, mais donnent des instructions sur la manière dont le discours doit être interprété. Plus précisément, la prosodie est considérée par la linguistique interactionnelle (Gumperz 1982, Selting 1995, Couper-Kuhlen & Selting 1996) comme un type particulier d'*indice de contextualisation*, à l'instar de la morpho-syntaxe, du lexique et des données mimo-gestuelles. Ces indices de contextualisation ne sont pas interprétables pris isolément, mais, fonctionnant en faisceau, ils orientent les processus interprétatifs des locuteurs sur les activités en cours, sur l'interprétation informationnelle du discours et sur les liens existant entre les énoncés, en marquant la présence de présupposés contextuels. Dans ce cadre, le contexte n'est pas conçu comme une entité statique, mais bien plutôt comme une donnée flexible, rendue disponible par la présence d'indices de contextualisation et permettant en retour l'interprétation des énoncés. Une telle approche revient ainsi à postuler que les indices prosodiques ne sont pas interprétables isolément et dans l'abstrait, mais qu'ils prennent sens dans et par leur inscription dans un contexte donné.

la même manière que celle du discours oral (Auchlin 1998). En effet, les caractéristiques prosodiques du discours oral, concomitantes à la production et à la réception du discours, conditionnent directement son interprétation — levant d'emblée l'ambiguïté pouvant exister entre différentes lectures potentielles. Il en va ainsi, par exemple, lorsque l'on crie avec colère un énoncé comme : *va te laver les mains!* que l'auditeur interprétera sans hésitation comme un ordre auquel il est censé se soumettre, plutôt que comme un conseil. Pour rendre compte de cet aspect immédiat et contraignant des données prosodiques orales, Auchlin les qualifie de « dirigistes » (1998 : 2). Les caractéristiques prosodiques du discours écrit sont quant à elles essentiellement véhiculées par la ponctuation (le point d'exclamation par exemple), les *gestalts* syntaxiques (fin d'une construction) et d'autres aspects grammaticaux et pragmatiques (p. ex. la présence d'un impératif dans *va te laver les mains!* qui implique un acte de langage directif). N'étant pas directement imposées par la production du discours mais résultant plutôt de son interprétation, les caractéristiques prosodiques du discours écrit restent davantage ouvertes (dans *va te laver les mains!* le locuteur est-il en colère ? en rage ? ou — si le contexte le permet — donne-t-il un simple conseil à son interlocuteur qui vient de toucher des champignons ?). La prosodie du discours écrit est ainsi décrite par Auchlin comme étant de type « instructionniste », car elle ne se présente pas tant comme un « ordre » que comme une « instruction » liée à l'interprétation du discours, qui peut laisser ouvertes plusieurs lectures possibles.

1.2. Le regroupement prosodique

Il n'existe à ce jour pas de consensus dans les modèles prosodiques sur les unités de base, mais on trouve dans toutes les approches l'idée que la réalisation des unités prosodiques peut produire — entre autres — des effets d'« empaquetage » à différents niveaux, liés à la fois à des phénomènes de regroupement (cohésion interne) et de démarcation (ruptures, pauses). Ainsi Mertens (1990) développe la thèse selon laquelle l'empaquetage réalisé par la prosodie s'effectue en « groupes intonatifs », et que ce regroupement se fait principalement par le biais des syllabes accentuées (« accent final », abrégé AF) : un groupe intonatif comporte au moins une syllabe accentuée, comme dans « *non!* ». Le plus souvent, cet accent final (transcrit par une double majuscule) est précédé par une série de syllabes atones (transcrites par des minuscules), qui sont alors intégrées dans le groupe intonatif. Dans certains cas, le groupe intonatif peut également intégrer un *appendice*, c'est-à-dire une série de syllabes atones qui suivent l'accent final. C'est le cas dans l'exemple suivant, que nous reprenons à Mertens (1990 : 167, en adaptant la transcription d'après une proposition de Simon 2004), qui implique un double marquage :

(1) ^bJ'aime^b bien^{HH} ^bcomprendre^{HH} ^hcomment ça^h marche^{B-B-} ^bles autres^{b-}

Les syllabes peuvent s'inscrire sur quatre niveaux de hauteur : H+ : suraigu ; H : haut ; B : bas et B- : infra-bas, auxquels peuvent s'ajouter des intervalles mineurs (inférieurs à une tierce) représentés par des barres obliques (p. ex. /H). Dans cet exemple, on observe ainsi trois groupes intonatifs que l'on peut représenter par des parenthèses :

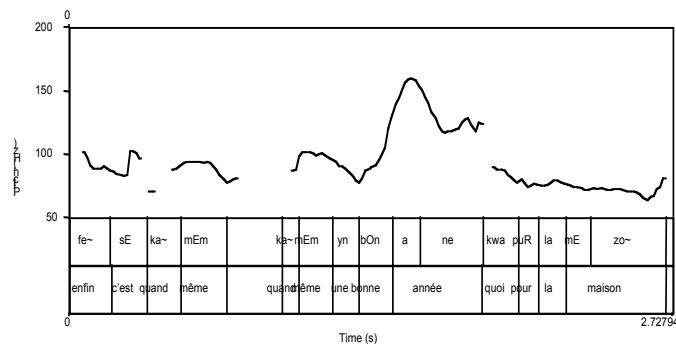
(1') (^bJ'aime^b bien^{HH}) (^bcomprendre^{HH}) (^hcomment ça^h marche^{B-B-} ^bles autres^{b-})

On observe également un effet de regroupement à un niveau supérieur, à savoir entre les groupes intonatifs. Ce regroupement s'effectue principalement sur la base d'une hiérarchie sous-jacente aux tons des accents finaux, dans laquelle le ton infra-bas correspond à la frontière intonative maximale : B-B- > HH > BB (Mertens 1990 : 170-171). Pour l'exemple analysé ci-dessus, cela revient à dire que les deux premiers groupes intonatifs restent juxtaposés puisqu'ils présentent le même niveau de hauteur (H), et que le regroupement s'effectue ultérieurement, à partir du troisième groupe intonatif, dont le ton infra-bas domine les autres :

(1'') ((^bJ'aime^b bien^{HH}) (^bcomprendre^{HH}) (^hcomment ça^h marche^{B-B} - les autres^{b-}))

Dans ce modèle, la prosodie est certes interprétée en lien avec la temporalité du discours puisque le regroupement s'effectue en plusieurs étapes, mais, au vu de l'importance accordée aux accents finaux, cela se passe de manière surtout rétroactive. Il est de ce fait intéressant de combiner une telle approche avec une prise en compte des effets proactifs de la prosodie. En effet, la linguistique interactionnelle a montré que le développement du discours s'effectue par le biais de projections de différentes natures, que la prosodie permet d'ajuster à un niveau plus local (voir Auer 1996 et sous 2 et 3 ici-même), par exemple en annonçant la fin d'une unité à venir par une baisse progressive de la fréquence fondamentale, ou alors en contextualisant comme telles différents types de « turbulences » pouvant affecter la production de la chaîne verbale (Selting 1995).

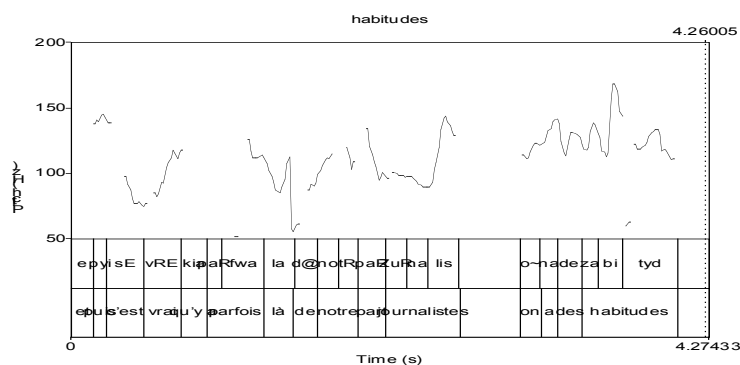
Il est ainsi possible, à l'intérieur des groupes intonatifs, d'envisager différents types d'interruption, en fonction du degré de continuité manifesté prospectivement et rétrospectivement par la prosodie, conjointement aux indices de contextualisation morpho-syntaxiques. Dans certains cas, la continuité des unités est maintenue grâce à la continuité mélodique et à la cooccurrence d'indices morpho-syntaxiques. Par exemple ¹ :



(2) ^benfin c'est quand même^b. ^bquand même une bonne ^hannée^{BH} ^{b-}quoi pour la maison^{b-}

1. La représentation ci-dessous est effectuée par le logiciel Praat (www.praat.org), développé par P. Boersma & D. Weenink.

Malgré l'interruption de 235 ms. suivant l'expression *quand même*, on observe une continuité mélodique (la hauteur de l'intonation du deuxième *quand même* ne marque pas de décrochement marqué par rapport à celle du premier), concomitante à la reprise de l'élément lexical *quand même* ainsi qu'à la continuation de la structure syntaxique, indices qui permettent de conclure que l'on a bien affaire à la poursuite d'un seul groupe intonatif. Dans d'autres cas, une unité prosodique peut être simplement abandonnée, au profit d'un nouveau départ. Au décrochement intonatif (abandon de l'unité projetée) correspond alors une rupture syntaxique et lexicale.



- (3) ^bet puis^{HH} ^bc'est vrai^{BH} ^bqu'y a parfois^{HB} ^blà de notre part^{HB} ^bjournalistes^{BH}
 ↑ ^hon a des habi/hitudes^H

On s'intéresse dans cet exemple avant tout à la rupture marquée par l'importante pause de 440 ms suivant le mot *journaliste*. Elle est précédée par une intonation montante sur *journalistes*, et suivie par un effet global de déplacement du registre vers le haut (que nous rajoutons dans la transcription orthographique de l'exemple par une flèche ↑). Prosodiquement, il y a donc là deux groupes intonatifs distincts. Cette rupture prosodique correspond à ce qui se passe du point de vue de la syntaxe, où la première partie projetée une continuation du fait de la construction syntaxique qui appelle un complément direct : *y a parfois là de notre part*. Cette structure est dans un deuxième temps abandonnée au profit du démarrage d'une nouvelle proposition (*on a des habitudes*). Le jeu conjoint de la prosodie et de la syntaxe produit ainsi dans cet exemple un effet de rupture : départ d'un nouveau groupe

intonatif et d'une nouvelle entité syntaxique. On peut relever qu'à un niveau plus global, la projection syntaxique doublée de l'intonation montante sur *journalistes* conduit à intégrer le sens des deux constructions, et à comprendre que *les habitudes* constituent précisément le complément attendu par la première construction. D'ailleurs, la réalisation du groupe intonatif *on a des habitudes* sur un registre élevé manifeste aussi cette dépendance sémantique, dans la mesure où elle se justifie par le contraste qu'elle opère avec le segment qui précède. Dans ce type d'exemples, la prise en compte de la temporalité du discours apparaît ainsi comme primordiale, puisque que c'est à travers le jeu des projections et des rétrointerprétations que l'on arrive à valider les hypothèses sur la constitution des unités ¹.

1.3. La prosodie et les activités discursives : une relation complexe

La prosodie s'inscrit ainsi dans la séquentialité discursive en créant des attentes qui peuvent ou non être satisfaites par la suite, attentes qui peuvent s'inscrire au niveau de petites unités, mais aussi à un niveau plus global². L'interprétation de ces phénomènes peut toutefois s'avérer délicate, en raison des liens complexes que la prosodie entretient avec les différents plans d'organisation du discours : de par son caractère transversal, la prosodie peut ainsi s'interpréter tantôt en relation avec la syntaxe, tantôt avec la structure informationnelle, tantôt avec le discours rapporté, tantôt avec la gestion des tours de parole, etc., ces différents plans ne s'excluant d'ailleurs pas nécessairement. Pour cette raison, il faut aussi abandonner l'idée pourtant répandue de l'existence d'une complémentarité simple entre la prosodie les marques segmentales, selon laquelle le marquage prosodique interviendrait systématiquement pour compenser l'absence de marques morpho-syntaxiques (par exemple pour signaler la présence de discours rapporté). Si une telle complémentarité s'observe effecti-

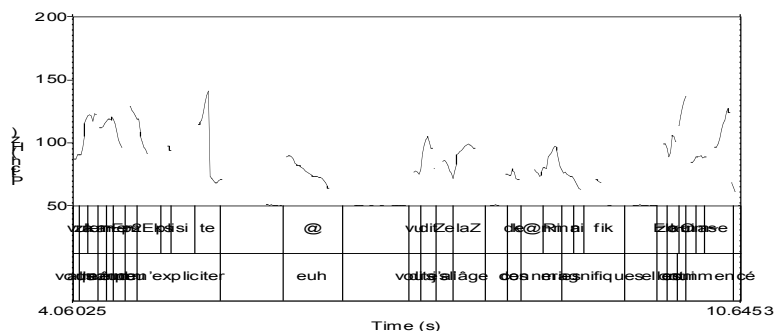
1. Les pseudo-clivées illustrées dans la discussion des « syntagmes fantômes », en 2.2., constituent d'autres exemples de projections non réalisées selon le programme initial.

2. À un niveau plus macro, la prosodie peut également, dans une certaine mesure, projeter des activités discursives par exemple par le biais d'attaques hautes précédées de prises de souffle, que l'on trouve notamment au début de certains tours de parole (Grobet & Auchlin 2001).

vement dans certains cas, elle ne constitue pas la règle, et on observe également des effets de redondance entre marques segmentales et prosodiques (voir l'effet de faisceau typique des indices de contextualisation), ou encore des décalages. Nous illustrerons brièvement ces déphasages par le commentaire de deux exemples représentatifs.

Le premier concerne un segment de discours rapporté. Or, l'organisation polyphonique est étroitement liée à la prosodie, car celle-ci peut intervenir comme marqueur polyphonique à travers une « théâtralisation » ou un « commentaire » du discours rapporté. Cette fonction n'est toutefois pas systématique et la voix peut aussi très bien marquer une séquence de discours rapporté au-delà de la parole citée (Couper-Kuhlen 1998). Il en va ainsi dans l'exemple suivant, qui implique une baisse de registre signalée par les flèches (↓ ... ↑) :

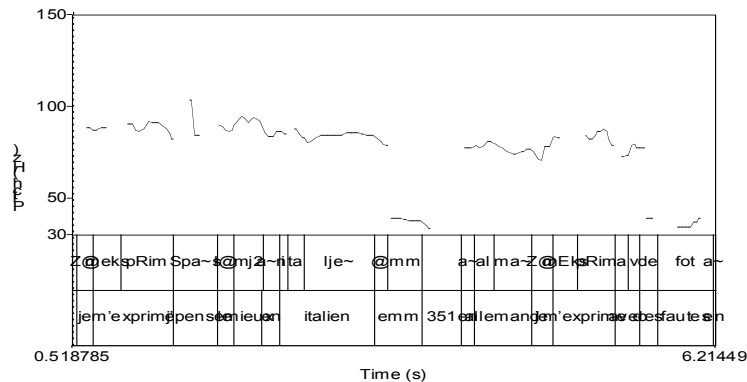
- (4) CD : bon ben heu: une belle déclaration en conclusion — que vous allez quand même un peu m'expliquer ↓ **euu** **vous dites^{BB}** **j'ai l'âge^{BB}** **des conneries^{BB}** **magnifiques^{B-B-}** ↑ **Helles ont commencé^{BH}** (Auchlin & Grobet 1996)



L'abaissement de registre, lié ici à une baisse d'intensité (qui n'apparaît pas sur la représentation de Praat), encadre non pas uniquement le discours cité, mais également le verbe introducteur. Un tel décalage entre discours rapporté et prosodie peut s'expliquer par l'exploitation de la prosodie à un autre niveau de l'organisation du discours. Ainsi, l'abaissement du premier segment prépare l'enchaînement ultérieur, en indiquant prospectivement que le segment abaissé constitue le topique de la question qui va suivre (pour une plus ample discussion, voir Auchlin & Grobet 1996).

Le deuxième exemple illustre une difficulté supplémentaire de l'interprétation de la réalisation prosodique : celle-ci fait intervenir de nom-

breux paramètres (fréquence fondamentale, mais aussi rythme, timbre, etc.) qui ne fonctionnent pas nécessairement de manière synchronisée. Il s'agit de l'extrait d'une réponse qu'un enseignant suisse impliqué dans l'enseignement bilingue donne à un enquêteur¹ :



- (5) je m'exprime^{BB} je pense le mieux^{HB} en italien^{B/B} emm^{B-B-} : ben allemand^{\BB} je m'exprime^{HH} avec des fautes^{B-B-}

Cet exemple peut globalement être décrit comme une réponse hésitante : il se caractérise par une intonation plutôt plate, avec de nombreux allongements, des hésitations et des pauses pleines. Du point de vue du regroupement prosodique, l'aspect le plus saillant est l'ambiguïté qui plane, dans un premier temps, sur le statut de *en allemand*. En effet, un certain nombre d'indices tendent à laisser penser qu'il y a plutôt continuité avec ce qui précède : l'allongement marqué de la syllabe finale de *italien*, la présence d'une marque d'hésitation indiquant l'intention de poursuivre, et surtout la continuité mélodique : le constituant *en allemand* reprend à la hauteur de la fin de *italien*, tout en poursuivant la descente amorcée par le segment qui précède. C'est à partir du segment *je m'exprime* qu'un décrochement mélodique vers le haut sera effectivement réalisé. Tous ces indices laissent donc dans un premier temps penser que *en italien* et *en allemand* fonctionnent comme des constituants coordonnés. Cette interpréta-

1. Nous remercions Séphane Borel d'avoir attiré notre attention sur cet exemple, recueilli dans le cadre d'un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (n° 405640-108656) *Construction intégrée des savoirs linguistiques et disciplinaires dans l'enseignement bilingue au secondaire et au tertiaire* dirigé par L. Gajo.

tion doit être révisée après-coup, dans la mesure où le noyau verbal *je m'exprime avec des fautes* ne reçoit *a posteriori* pas d'autre complément. Le contraste sémantique entre *je m'exprime le mieux* et *je m'exprime avec des fautes* renforce d'ailleurs cette interprétation. Le regroupement prosodique apparaît donc dans cet exemple comme relativement « déphasé » par rapport à la syntaxe. Ce déphasage n'est toutefois pas total, puisque du point de vue rythmique, on peut malgré tout relever que ces deux segments sont séparés par une pause importante (782 ms) si l'on additionne l'hésitation et une interruption de la phonation de 350 ms. Contrairement à ce qui se passe du point de vue de la mélodie, on peut donc considérer que le rythme est ici plutôt « en phase » avec la syntaxe. Du point de vue des effets pragmatiques induits par cette réalisation prosodique particulière, on peut noter que la prosodie « montre » le discours en train de se créer, et matérialise plusieurs interprétations possibles quant à la maîtrise de l'allemand du locuteur.

1.4. Bilan : prosodie

Cet aperçu même partiel des relations entre prosodie et séquentialité aura fait apparaître l'importance particulière que revêt dans ce domaine la prise en compte de la temporalité. Les effets d'attentes et de complétion rétroactive de ces attentes se manifestent tant au niveau du regroupement prosodique lui-même, qu'à celui des relations complexes que la prosodie entretient avec d'autres niveaux comme la syntaxe ou les activités discursives. Si, dans un certain nombre de cas, les indices prosodiques produisent des effets de convergence avec la structure morpho-syntaxique et renforcent par là-même son interprétation, le fait que la prosodie puisse « jouer » à différents niveaux de l'organisation du discours de manière imprévisible implique également des déphasages dont seule la prise en compte scrupuleuse des données permet de rendre compte.

2. Séquentialité et syntaxe

Les déphasages que nous venons de décrire ne sont qu'un premier indice du rapport complexe et subtil qui se tisse entre les séquentialités prosodiques, linguistiques et discursives au fil du déroulement de

la parole. Cette complexité met en jeu de manière centrale une syntagmatique de la parole qui se configure pas à pas, et qui, par conséquent, peut faire l'objet de recyclages, d'indétermination, de révisions qui la rendent irréductible à une syntaxe déterministe.

Nous nous limiterons ici à exposer trois types de phénomènes. Les deux premiers se présentent notamment dans les situations où le locuteur s'engage dans une reformulation réparatrice après avoir abandonné une formulation en cours. Ils sont examinés au paragraphe 2.1. Le troisième phénomène se présente parfois à la suite d'une interruption parenthétique. Il est examiné au paragraphe 2.2. Tous ces phénomènes ont en commun qu'ils impliquent, de la part du locuteur comme de son allocutaire, un retour analytique rétrospectif sur du matériau linguistique antérieurement produit.

2.1. Segments « Janus », discordances entre matériau linguistique et univers du discours

Le phénomène que nous allons maintenant décrire se produit de façon typique en contexte de reformulation correctrice, lorsque le locuteur a laissé inachevée une première formulation. Ce phénomène peut être observé dans l'extrait suivant :

- (6) (Répliques, 27-01-07, 14 :02)
- AF est-ce que le haka¹ ça vous fait peur. quand même (..) parce que c'est fait POUR?
[ça MOI ?] je suis [[euh]]
- AB [non moi] [[moi?]] je trouve beau. (.)
- TC ((faiblement)) [ouais?]
- AF [vous] tr- MÊME maintenant? parce que les dERNIERS avaient quand même quelque chose d'eff- .h on avait l'impression que [c'était VRAIMENT]=
- TC [non:?]
- AF =fait pour EFFrayer l'équipe adverse ? [.h] avec un geste .h étrange
- TC [ouais]

L'extrait qui va nous retenir dans cet exemple se trouve au quatrième tour, lorsque AF dit : *même maintenant parce que les derniers avaient*

1. Le *haka* est une sorte de chant guerrier interprété par l'équipe des All Blacks avant chaque rencontre de rugby.

quand même quelque chose d'eff- on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse. Commençons par donner une description factuelle de ce qui se passe dans cet exemple. AF formule une question oui/non (*est-ce que le haka ça vous fait peur quand même*) et enchaîne par une justification apparemment orientée en direction d'une préférence sur la réponse attendue (i.e. une réponse positive) : *parce que c'est fait pour*. Suite aux réactions de AB et TC, qui sont en fait des réponses négatives, AF s'engage dans une seconde justification, toujours orientée vers la même préférence. Mais cette seconde justification diffère de la première sur deux points. D'une part, elle sort du mode générique de la question et de la première justification, pour évoquer un événement spécifique (cf. *les derniers avaient...*). D'autre part, elle n'est pas formulée jusqu'à son terme ; elle est interrompue au milieu d'un mot, vraisemblablement l'adjectif *effrayant* : *parce que les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-*. AF s'engage ensuite dans une reformulation de cette justification, qu'il conduit cette fois-ci jusqu'à un achèvement syntaxique : *on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse.*

Cette accumulation de mouvements justificatifs en direction d'une réponse positive à la question, suggère que AF veut insister sur ce qui différencie sa propre perception du haka de celle de ses interlocuteurs, et cherche ainsi à légitimer sa question.

L'une des questions que soulève la reformulation *on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse*, est celle de déterminer où elle « branche » dans le matériau linguistique qui la précède, c'est-à-dire de quoi elle est la continuation. Une autre question, corrélative de la précédente, est celle de savoir quelle nouvelle formulation cette reformulation réparatrice entend produire. Ce problème provient du fait que lorsqu'il y a reformulation réparatrice, il y a en principe toujours une séquence qui est « recouverte » — et en ce sens effacée — par la reformulation, et une séquence qui est conservée.

Dans l'exemple ci-dessus, deux branchements sont envisageables pour la reformulation, si l'on se fonde sur des critères syntaxiques :

- (i) soit immédiatement après la conjonction *parce que* ; la reformulation visée *in fine* correspondrait alors à : *parce qu'on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse* ;
- (ii) soit à la suite de *les derniers* ; la reformulation visée correspondrait alors à : *parce que les derniers on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse.*

On notera qu'il apparaît extrêmement difficile de déterminer lequel de ces branchements a effectivement été réalisé, même en ayant recours à des critères prosodiques. Dans cet exemple, ceux-ci ne nous sont d'aucun secours. Pourtant il s'agit bien là d'un problème qui concerne la séquentialité.

Examinons maintenant plus en détail chacune de ces interprétations.

Interprétation (i) Dans le premier cas, on peut schématiquement représenter le fonctionnement réparateur de la reformulation de la façon suivante :

parce que	les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-
	on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse

Selon cette interprétation, le locuteur a substitué une proposition syntaxiquement complète à une proposition syntaxiquement inachevée. Cette substitution peut être décrite comme une opération consistant à « effacer » de la mémoire des participants tout le segment de parole que recouvre la reformulation, soit *les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-*. Cependant, du point de vue sémantique, on peut observer que dans la reformulation, l'anaphorique *c'* de *c'était* désigne non le haka en général, mais bien les *derniers* hakas. L'interprétation référentielle de ce pronom dépend donc étroitement de ce lien anaphorique avec le SN *les derniers*, dont elle proroge la valeur référentielle. Or cet « antécédent » (*les derniers*) se trouve précisément dans le segment effacé par la reformulation. On est donc ici en présence d'une situation paradoxale : du strict point de vue du matériau linguistique produit, la séquence *les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-* est annulée par la reformulation ; mais du point de vue de l'évolution de l'univers du discours, l'opération consistant à référer aux *derniers* hakas et réalisée au moyen du SN *les derniers* voit son effet maintenu, ce référent n'étant pas effacé de l'univers du discours, puisque disponible pour l'anaphore¹. Il y a donc ici un phénomène

1. Il est possible que cette disponibilité pour l'anaphore soit renforcée par le fait que la syllabe initiale de *dernier* (cf. *parce que les dERNiers*) est prononcée avec une augmentation sensible du volume sonore.

qu'on pourrait décrire comme une discordance, ou une absence d'alignement, entre d'une part la gestion de l'univers du discours, d'autre part la gestion du matériau linguistique dans sa dimension syntagmatique.

Interprétation (ii) Dans le second cas, on peut représenter le fonctionnement réparateur de la reformulation de la façon suivante :

parce que les derniers	avaient quand même quelque chose d'eff-
	on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse

Comme on le voit, cette interprétation du branchement de la reformulation réparatrice évite le problème mentionné pour l'interprétation (i), puisque le SN *les derniers* n'y est plus effacé par la reformulation. Ici, celle-ci produit, de fait, une construction segmentée dans laquelle *les derniers* occupe la position de SN détaché à gauche, repris anaphoriquement par *c'*. Ce SN est probablement indépendant syntaxiquement de la proposition *on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse*, et forme avec elle une unité macro-syntaxique.

À y regarder de plus près, cependant, on constate que le SN *les derniers* a en fait deux statuts successifs dans cet extrait : d'une part il occupe la fonction de sujet syntaxique dans la première formulation (*les derniers avaient quand même quelque chose d'eff-*); d'autre part, comme nous venons de le voir, il a rétrospectivement un statut de constituant syntaxiquement autonome, à fonctionnement essentiellement topical, par rapport à la reformulation *on avait l'impression que c'était vraiment fait pour effrayer l'équipe adverse*. Ce double statut est dû au fait que la reformulation réparatrice, dans le branchement que nous sommes en train d'analyser, consiste précisément à recycler ce SN, et cela sans le répéter. On a donc ici une sorte de constituant « Janus » qui regarde successivement vers deux patterns syntagmatiques différents, donc vers deux séquences distinctes, la première étant syntaxiquement liée (i.e. micro-syntaxique), et la seconde syntaxiquement segmentée (i.e. macro-syntaxique, au sens de Blanche-Benveniste *et al.* 1990). Il est assez fréquent qu'une reformulation réparatrice ré-exécute dans un pattern macro-syntaxique une formulation antérieure

exécutée dans un pattern micro-syntaxique (voir sur ce point Apothéloz & Zay 1999, 2003).

Au total on voit que la réparation produit, dans ce court extrait, une situation extrêmement complexe, et proprement indécidable au plan de l'organisation séquentielle. Seule la prise en compte de la temporalité, et une pleine reconnaissance du caractère « en cours » du déploiement de la syntaxe orale, permet de rendre compte de ces phénomènes.

2.2. Syntagmes fantômes

Un autre phénomène, lui aussi lié à des mécanismes de réinterprétation après coup, est celui des syntagmes fantômes. On en trouve sporadiquement des exemples sur les pseudo-clivées et, plus généralement, sur les constructions identificatives. En voici un premier exemple.

(7) M oui (.) huit à dix mètres (.) alors à soixante centimètres d'un mur c'est un petit peu difficile (.) maintenant d'un autre côté les racines de l'eucalyptus ce sont pas des racines qui courent beaucoup beaucoup

D ah

M car ce sont des racines qui sont (.) fragiles sensibles dès qu'il y a un petit choc (.) elles sont un peu abîmées/(.) alors ça m'étonnerait qu'elles aillent soulever votre mur (...) mais si vous en avez quand même la possibilité puisque cet arbre est encore jeune d'après ce que j'ai compris (...)
[c'est de le déplacer

D [il a une dizaine d'années

M ah une dizaine d'années (.) alors ça va être dur il vaut mieux ne pas le déplacer
(in Kerbrat-Orecchioni 2005 : 36. Le signe '/' indique ici une intonation montante)

La partie qui nous concerne se trouve dans la deuxième intervention de M (Michel, le jardinier-conseil), lorsqu'il dit : *mais si vous en avez quand même la possibilité puisque cet arbre est encore jeune d'après ce que j'ai compris [...] c'est de le déplacer*. M est engagé ici dans une construction hypothétique et, immédiatement après en avoir formulé le premier membre (*si vous en avez quand même la possibilité*), il interrompt ce programme syntaxique par une insertion parenthétique visant probablement à justifier le conseil qu'il s'apprête à donner (*puisque cet arbre est encore jeune d'après ce que j'ai compris*). Une fois cette parenthèse menée à son terme, M produit, en guise de

second membre de la construction hypothétique, un syntagme copulatif (*c'est de le déplacer*) qui ne correspond pas à ce que projette le membre en *si*. Cependant ce syntagme pourrait être le second membre d'une construction pseudo-clivée. Tout se passe donc ici comme si M, par un effet de rétroprojection, invitait à reconstruire après coup un premier membre de pseudo-clivée qu'on peut — hypothétiquement bien entendu — extrapoler comme : *la possibilité que vous avez quand même* :

la possibilité que vous avez quand même c'est de le déplacer

Voici un autre exemple du même phénomène, impliquant ici encore un premier membre de pseudo-clivée¹. Le segment à propos duquel se produit cet effet de syntagme fantôme est en italiques.

- (8) je ne dirais pas que ça fait avancer les choses / *je pense que peut-être en partant de l'expérience (.) de ces 20 et quelques années ou même 30 années de télévision que j'ai derrière moi* / c'est que le débat politique à la télévision et à la radio d'une part a montré je le rappelle qu'il y a débat d'idées/deuxièmement a rappelé aux Suisses (.) que la politique pouvait être confrontation et affrontement et pas seulement consensus / (interview d'un journaliste, in Grobet 2002 : 284. Le signe ' / ' indique une intonation montante)

Dans cet extrait, le locuteur amorce une construction en *je pense que*, dont la complétive est retardée, ici aussi en raison de diverses insertions parenthétiques (*en partant de l'expérience de ces 20 et quelques années ou même 30 années de télévision que j'ai derrière moi*). Mais, au moment de reprendre son programme syntaxique principal, c'est-à-dire au moment de formuler la complétive projetée et attendue, il poursuit comme s'il produisait le second membre d'une construction pseudo-clivée. Du moins, cette reprise du programme principal ne fournit-elle pas la séquence complétive projetée avant la parenthèse.

1. Mettre à profit les constructions à deux membres (comme les pseudo-clivées ou les constructions hypothétiques) pour placer une insertion parenthétique immédiatement après le premier membre est un fait qui a déjà été observé et qui est aujourd'hui bien documenté. Ce type de construction est régulièrement décrit comme une unité de construction de tour composée (Lerner 1991). Il semble que la fin du premier membre soit un site particulièrement propice à l'insertion de parenthèses, probablement en raison de la relative évidence de ce qui est projeté syntagmatiquement à cette phase de la formulation. Voir sur ce point les analyses de Stoltenburg (2003) et Mazeland (2007) et la section 3.3 infra.

D'où, ici encore, et par rétroprojection, un effet de reconstruction du matériau initialement énoncé.

Ce type de phénomène est parfois marqué prosodiquement, comme nous l'avons vu *supra* en 1.3. Quoi qu'il en soit, l'analyse grammaticale d'exemples comme (7) et (8) est des plus délicates. S'agit-il de retouches par rétroprojection ? ou plus simplement d'une construction *sui generis*, attestant d'une plasticité particulière de la syntagmatique, notamment dans le domaine des constructions macro-syntaxiques ? Il faudrait constituer des collections systématiques de type de faits pour pouvoir en dire davantage.

2.3. Bilan : syntaxe

Ces quelques exemples montrent que lorsque la parole est en devenir, situation typiquement réalisée dans les interactions conversationnelles, il est impossible d'en analyser la syntagmatique sans prendre en compte son inscription dans le temps. Toute tentative de segmentation *a posteriori*, qui viserait à rendre compte d'une organisation programmée puis réalisée telle que programmée, court le risque de donner une représentation déformée de la réalité et, surtout, de passer à côté de ce qui en fait la spécificité. Plusieurs phénomènes sont responsables de cette irréductibilité de la parole à une syntaxe déterministe : recyclage de matériaux déjà énoncés pour les intégrer dans une nouvelle construction (syntagmes « Janus »), suspension de l'alignement entre le devenir de l'univers du discours et le matériau linguistique produit, phénomènes de rétroprojection, etc. Tous ces phénomènes font que le découpage séquentiel de la trace linguistique qu'il nous est donné d'observer n'est pas acquis une fois pour toutes. Il est en constant mouvement, parfois dans un état de complète indétermination, et sans cesse susceptible d'être remis en question.

3. Syntaxe et prosodie comme ressources pour l'organisation séquentielle du discours

3.1. Séquentialité, grammaire et projection

Si nous avons insisté, au cours des paragraphes qui précèdent, sur les décalages, les ruptures, les discordances entre séquentialité du langage et mouvements du discours, c'est pour souligner le fait que le

discours constitue une écologie processuelle dont les couches organisationnelles ne fonctionnent pas indépendamment les unes par rapport aux autres, mais s'articulent de manière complexe. Sur le plan méthodologique, ce constat met en relief les limites qu'il peut y avoir, pour le chercheur, à isoler les faits de la grammaire d'autres dimensions du discours (pour une discussion voir Apothélos & Pekarek Doehler 2003). Sur le plan conceptuel, ce constat nous invite à réfléchir sur la nature de la grammaire à la lumière de son inscription dans la séquentialité du discours.

Certes, la séquentialité organise tout segment du système linguistique en usage, du phonème (qui, lui aussi, se matérialise sur l'axe temporel) à l'énoncé, en passant par les structures morphologiques et syntaxiques. Mais la séquentialité organise aussi et simultanément la structure tant informationnelle qu'actionnelle du discours et son interprétation par les participants. Du coup, la question de la séquentialité soulève celle de l'articulation entre grammaire et activité, ou plus précisément : entre le déroulement temporel des structures linguistiques et l'enchaînement séquentiel des actions de discours.

Quand on s'en tient au langage dans son habitat naturel — ontogénétiquement et phylogénétiquement premier —, soit l'interaction verbale, la problématique de la séquentialité mobilise prioritairement celle de l'enchaînement des tours de parole. La reconnaissabilité *hic et nunc*, par les interlocuteurs, de la trajectoire séquentielle d'un tour — sur les plans syntaxique, prosodique, actionnel — constitue la condition *sine qua non* du fonctionnement du mécanisme de l'alternance des tours de paroles. Les changements souvent rapides de tours de parole au fil de la dynamique de l'interaction sont rendus possibles grâce au fait que les participants anticipent la fin d'un tour avant sa complétion effective : anticipation de la fin d'une unité syntaxique ; anticipation du point final, d'un contour prosodique final ; anticipation de la complétude d'une action (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974). Ces anticipations se basent sur des projections émanant des dimensions linguistiques, prosodiques et actionnelles du discours.

Le terme de projection, tel qu'il est utilisé en analyse conversationnelle et en linguistique interactionnelle (voir Auer 2005, Goodwin 2002, Hayashi 2004 et Schegloff 1996, *inter alia*), renvoie au fait qu'un segment de discours (une action ou la partie d'une action, ou bien une structure grammaticale) annonce un autre segment (actionnel ou

grammatical). Quant à la projection d'actions, son site central est l'organisation des tours de parole en paires adjacentes : le premier tour projette des pertinences conditionnelles sur le deuxième. Ainsi, une question demande une réponse en retour, une salutation une salutation, etc. D'autres projections actionnelles émanent du discours d'un seul locuteur, p. ex. dans le cas d'annonces de récit de type *j'ai un truc à te raconter*. Quant aux projections morphosyntaxiques et prosodiques, celles-ci renvoient au fait qu'au fil du déroulement séquentiel, un constituant peut laisser attendre un autre : p. ex. la production d'un déterminant laisse attendre l'occurrence d'un nom, la production d'un segment hypothétique de type *si X* laisse attendre celle du segment de type *alors Y*, une intonation continuative après *il y a un chat* laisse attendre une relative, etc. La projection ne détermine pas la suite, mais annonce un éventail de trajectoires possibles pour la suite. Aussi la projection implique-t-elle que les locuteurs disposent d'un savoir sur la façon dont les actions et les structures linguistiques s'organisent séquentiellement, c'est à dire se déploient sur l'axe temporel.

La projection est donc au cœur même de la séquentialité du discours. Les exemples de co-construction syntaxique d'énoncés présentent un cas de figure intéressant à ce propos :

(9) FNRS — A335

335 M : donc pour moi la notion de perfection ça : (.) ((claquement de la langue))

336

337 Q : ça [veut rien dire

338 M [v: ia col ventito

Dans cet extrait, Q complète la structure détachée entamée par M de manière à ce que le constat *la notion de perfection ça veut rien dire* soit collaborativement établi par les deux locuteurs (on notera que le tour de Q en 337 chevauche partiellement la poursuite du discours par M en 338 qui, toutefois, n'est pas syntaxiquement cohérente avec la structure détachée que ce même locuteur avait entamée en 335). C'est la projection émanant de la structure syntaxique laissée en suspens par M (on notera l'allongement syllabique sur *ça*, l. 335), ensemble avec l'orientation des locuteurs vers un projet communicatif donné, qui permet à Q de rattacher son intervention de manière syntaxiquement et pragmatiquement cohérente à l'intervention de M.

La structure détachée se présente donc ici non pas comme formulée par un seul locuteur, mais comme un produit collaboratif, trace d'une syntaxe distribuée pour ainsi dire.

Les complétions interactives de structures phrastiques, abondamment attestées dans la littérature (voir Goodwin 1979, Lerner 1991), témoignent du fait que les locuteurs s'orientent simultanément vers l'organisation séquentielle de leur activités, vers l'enchaînement de tours de parole et vers le formatage grammatical de leurs énoncés (Sacks, Schegloff, Jefferson 1974, Ford & Thompson 1996). Les deux cas de figure cités — complétion interactive et changement de tours — montrent que l'orientation des locuteurs vers les faits morphosyntaxiques et prosodiques leur sert de ressource pour configurer l'organisation séquentielle de la parole-en-interaction et donc pour coordonner leurs activités mutuelles. C'est cette implication de la syntaxe (et de la prosodie) dans l'organisation de la séquentialité du discours que nous allons explorer dans le reste de cet article.

3.2. Syntaxe et prosodie comme ressources pour coordonner les activités des participants

Des constructions grammaticales classiques, telles les constructions dites à détachement, sont exploitées par les locuteurs à toutes fins pratiques pour gérer tant l'architecture des tours et des activités mutuelles que l'intercompréhension. Un exemple parlant en est fourni par Geluykens (1992) dans son étude sur les disloquées à gauche en anglais :

(10) (Geluykens 1992, ex. 2, p. 35 ; transcription adaptée)

- 1 A now ehm (.) the last paragraph,
- 2 B yes
- 3 A ehm I seem to rember it (.) being different form what's printed

L'extrait montre comment une structure disloquée se déploie à travers trois mouvements des interlocuteurs : le référent *last paragraph* est d'abord posé par A en 1, ensuite ratifié par B en 2 et seulement ensuite promu au statut de topic par A en 3, par le biais d'une continuation du tour 1 qui donne à 1 et 3 pris ensemble la forme d'une disloquée à gauche (le contour intonatif corrobore par ailleurs cette interprétation : intonation continuative sur *paragraph*). On retrouve ici la fonctionnalité typiquement associée à la structure disloquée — soit

la promotion d'un référent accessible mais pas actif au statut de topic (cf. Lambrecht, 1994, *inter alia*) —, mais cette opération est répartie sur plusieurs interventions des interlocuteurs.

Il ne s'agit ici pas d'un phénomène unique. Un fonctionnement parallèle peut être attesté pour les structures présentatives clivées :

- (11) (Jullien 2007 : ex. 2)
- 865 R là il y a ce ce **il y a le mythe de la p- du perfectionnisme**,
- 866 Q ouais
- 867 B [mhm mhm mhm]
- 868 R **[hein ? qui qui] est qui qui qui a qui a conduit eh:: la plume**
- 869 Q ouais
- 870 R **de de bloomfield** ((léger rire))
- 871 Q ouais ouais [ouais
- 872 B [mhm

Ici, c'est par l'amorce d'une présentative clivée qu'un référent nouveau est introduit par R en 865 ; ce référent est ensuite ratifié par Q et B (866, 867) ; et ce n'est qu'après cette ratification (et en partiel chevauchement) que R produit une prédication au sujet du référent (868/870) (pour une discussion exhaustive de cet extrait voir Jullien, 2007). Le schéma de déroulement est identique à celui de l'exemple précédent. Or, de manière intéressante, et contrairement à ce que nous avons observé pour la disloquée à gauche dans l'extrait (10), le tour 865 pourrait grammaticalement parlant constituer une unité complète (se résumant par le constat *il y a le mythe du perfectionnisme*). La prosodie, toutefois, ne valide pas cette interprétation : l'intonation continuative sur *perfectionnisme* projette une suite de l'unité (ce qui est rétrospectivement confirmé par un point d'attaque légèrement plus bas sur le *qui* l. 868). Syntaxe et prosodie fonctionnent donc ensemble pour projeter qu'il y a 'plus à venir', pour préfigurer la trajectoire syntaxique de ce plus (soit la clause relative d'une présentative clivée) et pour ouvrir une espace de négociation du topic (à ce sujet voir Jullien 2007).

Les deux exemples cités montrent comment une construction grammaticale (détachée ou présentative, en l'occurrence) est exploitée à toutes fins pratiques, permettant à un locuteur A de s'assurer d'abord de l'identifiabilité, pour B, d'un référent, et seulement ensuite d'en prédiquer quelque chose. Les extraits sont en outre symptomatiques du

fait que les objets de discours se configurent au fil de la séquentialité du discours, qu'ils ne sont pas posés une fois pour toutes, mais proposés, et ensuite ratifiés implicitement et explicitement ; ils sont donc établis de manière collaborative. En ce sens, les deux exemples témoignent d'une fine coordination entre la linéarité des trajectoires syntaxiques, le déploiement de profils prosodiques, la séquentialité de l'enchaînement des tours de parole et l'élaboration progressive des contenus du discours. Les locuteurs se servent de la morphosyntaxe et de la prosodie comme de ressources leur permettant d'assurer la coordination de ces différents plans et pour la rendre mutuellement reconnaissable.

3.3. Syntaxe et prosodie comme ressources pour organiser des tours/énoncés complexes

Ces propriétés de l'interaction permettent un retour intéressant sur les propriétés de la syntaxe. Elles donnent lieu, par exemple, à une réanalyse de la parataxe. Une façon classique de conceptualiser l'enchaînement paratactique consiste à dire qu'il se fonde sur une séquentialité non marquée syntaxiquement, mais soutenue par d'autres dimensions du discours, prosodiques et sémantiques notamment. Or, il peut être intéressant de réfléchir sur l'enchaînement paratactique — et plus généralement sur les enchaînements par subordination et par coordination — comme étant basés sur la séquentialité des dimensions non seulement prosodiques et sémantiques, mais aussi actionnelles du discours (Pekarek Doehler *et al.*, 2007). Dans cette perspective, la notion de projection devient primordiale.

Considérons l'exemple suivant :

(12) (FNRS — I)

ce qui est intéressant par rapport à ce que:: vous disiez, eh: hm vous parliez là de: de littérature et tout, .hh moi je vois avec mes élèves qui pourtant sont au collègue le fait de travailler par IMMERSION ? (.) où ils sont vraiment confrontés à des texts authentiques en allemand ? sur les 'z' des statistiques et caetera ? .hh il y a cette: crAI:nte de l'inconnU:: qui se qui s- qui DISparaît petit à petit ?

On retiendra trois faits quant à l'architecture de cet extrait. Premièrement, le locuteur entame une construction pseudo-clivée (*ce qui est intéressant... c'est que*), mais ne la fait pas aboutir sous sa forme canonique : nous constatons l'absence d'un marquage morphosyntaxique

de l'enchaînement séquentiel (absence de *c'est que*). Deuxièmement, l'extrait reste néanmoins reconnaissable comme portant les propriétés pragmatiques de la pseudo-clivée, dont notamment l'introduction d'un élément non référentiel dans la première partie, qui est présenté comme un élément à spécifier (*ce qui est intéressant*), et dont la spécification est proposée par la suite. Troisièmement, et de manière centrale, le second membre de la pseudo-clivée est ici diffus (on notera l'absence d'une rupture prosodique quelconque au fil de l'extrait cité) : la spécification qu'opère ce second membre correspond soit au segment *il y a cette crainte de l'inconnu : qui se qui s-disparaît petit à petit*, ou bien elle commence déjà avec *moi je vois avec mes élèves* en englobant le segment susmentionné ; surtout, ce segment lui-même n'est que le début d'une longue élaboration, non reproduite ici. De manière pas moins importante, on constate une longue insertion parenthétique entre la partie *ce que...* et le second membre, insertion qui débute par *vous parlez là de : de littérature et tout*. Or, Duvallon & Routaine (2005) ont récemment décrit les insertions parenthétiques comme une ressource permettant au locuteur de s'orienter vers des activités additionnelles tout en préservant à la fois la structure phrastique et l'activité projetée initialement (voir également Mazeland 2007 ; Zay 1995 décrit les parenthèses comme des sous-programmes interrompant un programme maître). C'est exactement ce que nous observons dans le cas présent : le fragment initial (une amorce seulement d'une structure pseudo-clivée) exerce une projection tant grammaticale qu'actionnelle sur la suite. Alors que la projection syntaxique n'est pas matériellement complétée (nous n'avons pas de pseudo-clivée standard), la projection actionnelle, étayée par la grammaire, annonce que quelque chose d'intéressant va être dit, projetant donc un cheminement vers une sorte de point culminant. C'est grâce à cette double projection, syntaxique et actionnelle (mais dont la première n'aboutit pas), que ce qui suit (la parenthèse) peut être lu comme étant relié à l'action attendue — en l'occurrence comme fournissant de l'information d'arrière-plan qui cadre cette action — et non pas comme quelque chose d'aléatoire (sur ce point cf. Hayashi 2004 et Goodwin 1996).

Nous avons vu plus haut, dans les exemples (7) et (8), des cas où le second membre de la pseudo-clivée implémente réalise une forme canonique, tout en enchaînant sur un premier membre qui ne relève formellement pas formellement de cette structure. Dans le cas présent,

nous constatons l'inverse : le second membre de la pseudo-clivée prend une forme fortement différente du schéma canonique alors que le premier se présente sous une forme standard. Malgré l'absence d'un lien syntaxique et malgré l'insertion d'une parenthèse, le locuteur continue ici visiblement ce qu'il avait précédemment commencé. Or, c'est le mécanisme de projection qui permet l'interprétation du tout : il incite à interpréter comme spécifiant ce qui suit le premier membre, même si cette suite n'a pas la forme canonique. C'est donc la projection tant grammaticale qu'actionnelle, émanant du segment initial, qui confère au tout sa cohésion, loin au-delà de la question de la poursuite matérielle de la trajectoire syntaxique initialement projetée. Sous cet aspect, le fragment initial peut être interprété comme un moyen de construction d'un tour complexe, aidant les participants à 'lire' le cheminement de ce tour en direction d'un point culminant ('quelque chose d'intéressant').

Cela dit nous sommes loin ici d'être en présence d'un phénomène unique. Ce que nous observons dans l'extrait (11) se retrouve avec toute une série de constructions en français, plus ou moins grammaticalisées : pseudo-clivées, (cf. Müller 2006¹), présentatives clivées, (cf. Jullien 2007) ; mais aussi les constructions pseudo-rectrices de complétives comme *je veux dire (que)...*, etc. De manière intéressante, dans ces cas, comme dans l'exemple (11), des rapports de dépendance établis à travers des projections émanant de fragments initiaux (p. ex. *ce qui est intéressant ; il y a un problème*) peuvent dépasser la portée d'un quelconque marquage grammatical (Pekarek Doehler 2007), par exemple par un *c'est* dans le cas de la pseudo-clivée, et par le pronom relatif *qui* dans le cas de la présentative. Les fragments de projection initiaux constituent ainsi des instruments-clés pour organiser des tours

1. Étudiant un corpus d'une vingtaine d'heures d'interactions en français, Müller (2006) constate que sur le plan formel, les pseudo-clivées se présentent souvent sous une forme qui dévie fortement des structures typiquement attestées dans la littérature : le constituant B, notamment, du schéma [A c'est B] (ce qui m'intéresse c'est B) est souvent très long, et doté de frontières peu nettes. Les formes de réalisation sont si variées que Müller parle de la PC comme d'un hyper-schéma qui peut aller jusqu'à englober des unités formellement indépendantes sans marquage morphosyntaxique du lien entre elles (Müller 2006 : 180 ; cf. ici même l'exemple 11) et qui par ailleurs pose des questions intéressantes de délimitation catégorielle par rapport à d'autres constructions syntaxiques, dont notamment les disloquées à gauche (Pekarek Doehler & Müller, à paraître).

et des séquences d'action complexes et les rendre mutuellement reconnaissables.

3.4. Des configurations syntaxiques en-ligne : incréments, pivots et recyclages de trajectoires syntaxiques

Les déviations susmentionnées par rapport aux patterns canoniques des constructions syntaxiques les plus diverses, l'absence notamment de marquage morphosyntaxique du lien qui relie les deux parties d'une construction comme la pseudo-clivée ou la présentative, posent la question de savoir si nous utilisons les constructions syntaxiques comme des formes entièrement préfabriquées (auquel cas les variations seraient largement des accidents de production) ou si nous les configurons du moins en partie au fil du discours (auquel cas les formes seraient dotées d'une certaine plasticité, d'une adaptabilité locale). Cette seconde idée impliquerait qu'une trajectoire syntaxique, une fois initiée, matérialise non pas une construction entièrement pré-établie, mais semble ouvrir un potentiel de trajectoires plus ou moins préférentielles (et plus *ou* moins canoniques), qui se réalisent pas à pas, moment par moment, au fil du discours, et qui peuvent donner lieu tant à des recyclages qu'à des extensions, à de continues adaptations *ad hoc*, 'on-line' (Auer 2005, Ono & Thompson, 1995) en fonction des projets communicatifs immédiats (Auer 2005, Ono & Thompson, 1995). Plusieurs faits empiriques attestent de cette plasticité des structures syntaxiques. Nous en avons cité des exemples sous le point 2 *supra*. Ici, il s'agit de montrer que loin de constituer des accidents de production, ces retouches et recyclages accomplissent des fonctions bien spécifiques : ils sont les produits de l'adaptation continue des ressources linguistiques au cheminement séquentiel des activités de discours.

On citera d'une part le phénomène de « l'incrémentation » largement attesté en linguistique interactionnelle (Schegloff 1996, Ford, Fox & Thompson 2002, *inter alia*) : l'incrément (anglais : *increment*) est défini comme ajout après la fin potentielle d'un tour de parole, qui étend la trajectoire syntaxique d'une unité au delà d'un premier point de complétion. En français parlé, on observe couramment des structures disloquées à droite dont le syntagme détaché représente un ajout après la fin potentielle d'un tour de parole (un incrément). Horlacher (à

paraître) observe que ces extensions interviennent systématiquement dans la gestion des tours de parole, notamment lorsqu'elles servent à établir une deuxième place de transition :

(13) FNRS — F

58 Q voilà. (.) **donc c'est une^hheu:: une discipline parmi d'autres**

59 V ouais=

60 Q =le:: **eh la langue [quoi**

61 V [mmh

62 Q c'est pas quelque chose de différent

63 V non.

64 Q d'accord.

Pris ensemble, 58 et 60 forment une disloquée à droite, l'extension du tour de Q permettant de rejouer le moment de transfert de tour face à une réaction très minimale de la part de V en 59. D'après Horlacher (*op. cit.*), ce type d'extension joue souvent un rôle important dans la gestion des positions mutuelles, par exemple pour « accroître » la pertinence de formuler un accord, comme dans l'exemple cité. La syntaxe est ici une ressource dont les locuteurs se servent localement, selon l'état d'avancement du tour de parole qu'ils sont en train de produire et les problèmes de réception éventuels qu'ils rencontrent. Dans ce mouvement, ce qui paraît à un moment séquentiel être une structure SVO (l. 58) est rétrospectivement réinterprété comme relevant d'une construction disloquée à droite (l. 58 ; 60).

Il peut être intéressant de noter un dernier élément empirique qui soutient l'interprétation de la syntaxe et de ses reconfigurations locales comme ressources interprétatives : les constructions dites 'à pivot'. La construction à pivot est une structure de type [A+B+C] dont B fait partie de la trajectoire syntaxique projetée par A en même temps qu'il forme avec C une autre trajectoire syntaxique reconnaissable (sans rupture ou parenthèse) (cf. Scheutz, 2005). Alors que ces structures se configurent souvent par le biais d'adverbiaux en position A et C (dans ses données austro-bavaroises, Scheutz 2005, p. ex. atteste en ces positions 50% de compléments circonstanciels), d'autres constructions peuvent elles aussi se réaliser sous forme de constructions à pivot :

- (14) corpus L1, Luci
 828 L c'est quoi la bêtise de la sorcière ?
 829 S la bêtise de la sorcière elle est un peu plus difficile
 830 celle-là . tu te souviens ce qu'elle avait fait la sorcière 831 avec les souris ?
- (15) corpus Miecznikowski, 24.11.06
 1050 E j'ai ici encore une liste avec des adresses
 1051 D ouaie
 1052 E que je pourrais faire circuler la la liste

Le premier extrait montre une disloquée à gauche et une disloquée à droite qui exploitent le même élément pivot (souligné). Le second comporte une présentative avec relative et une phrase simple qui, elles aussi, s'organisent autour d'un seul élément pivot (souligné). Ici encore, les locuteurs configurent donc, par des retouches et ajustages, la trajectoire syntaxique de leurs tours dans un mouvement pas à pas. Le second cas, notamment, montre que la construction à pivot peut fonctionner comme une ressource grammaticale permettant au locuteur par exemple d'effectuer une clarification référentielle (*que* = la liste et non pas les adresses).

3.5. Bilan : syntaxe et prosodie comme ressources interactives

Ce parcours de différentes formes hybrides de constructions syntaxiques nous montre que les formes de réalisations non standard de différentes constructions considérées comme hautement grammaticalisées en français, loin de constituer des accidents de production, relèvent d'une exploitation *in situ* des ressources offertes par la grammaire à toutes fins pratiques. Ces observations empiriques ont le potentiel d'élargir l'éventail fonctionnel des constructions grammaticales comme les disloquées ou les clivées, qui, traditionnellement, ont été quasi-exclusivement associés à la gestion des contenus informationnels (topics et focus) de l'organisation informationnelle du discours, en mettant en relief leur apport à l'organisation interactive (coordination actionnelle, construction conjointe de la référence, gestion des tours, etc.). Les observations qui précèdent constituent par ailleurs un argument fort en faveur de l'idée que les constructions grammaticales sont mobilisées non pas comme des structures entièrement préfabriquées, mais comme des schémas constructionnels dotés d'une certaine plasticité, dont les réalisations concrètes se déploient moment

par moment, au sein d'activités langagières séquentiellement organisées, et de manière articulée aux principes organisationnels de ces activités. Au premier rang de ces activités figurent évidemment la gestion séquentielle des tours de parole et l'élaboration des objets de discours.

Conclusion

Les réflexions qui précèdent mettent en relief la sensibilité contextuelle des ressources langagières. Elles soulignent d'une part le rôle de la syntaxe et de la prosodie comme ressources pour organiser la séquentialité des actions du discours et pour garantir leur interprétabilité par les participants. Elles indiquent d'autre part que le formatage linguistique des énoncés porte les traces de cette implication de la syntaxe et de la prosodie dans l'organisation de la parole-en-interaction. La grande hétérogénéité des formes de réalisation des schémas grammaticaux, notamment au niveau de la macro-syntaxe, déstabilise fondamentalement l'idée selon laquelle ce que nous appelons communément « constructions grammaticales » relèverait de catégories formelles canoniques, stables et entièrement préfabriquées. Nos observations soulignent, au contraire, que les configurations grammaticales de ces constructions prennent leur forme de réalisation concrète de manière locale, dans un mouvement adaptatif et pas à pas – et cela certes à partir de schémas syntaxiques plus standards, mais aussi en réponse au déroulement séquentiel du processus d'interaction.

Conventions de transcription

(.) (..) (...)	micro-pauses (de longueurs croissantes)
(1.2s)	pause en secondes
=	enchaînement rapide, continuation du tour
[]	chevauchement
?	intonation montante
.	intonation descendante
,	intonation plate
EXTRA	syllabe accentuée
: :: :::	allongements (de longueurs croissantes)
par-	troncation, bribe
.h	inspiration
h.	expiration
((rire))	phénomène non transcrit, remarque du transcripteur
xxx	segment inaudible
(il va)	transcription incertaine

Bibliographie

- Apothéloz D., Pekarek Doehler S.
2003, « Nouvelles perspectives sur la référence », *Verbum* 25/2, 109-136.
- Apothéloz D., Zay F.
1999, « Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro- et macro-syntaxiques », *Cahiers de linguistique française* 21, 11-34.
- Apothéloz D., Zay F.
2003, « Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale », in F. Sánchez Miret (éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Salamanca, 24-30 septiembre 2001, vol. II/1, Tübingen : Niemeyer, 47-59.
- Auchlin A.
1998, « Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive », in J. Verschueren (éd.), *Pragmatics in 1998 : Selected papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2, Anvers : International Pragmatics Association, 1-21.
- Auchlin A., Grobet A.
2006, « Polyphonie et prosodie : contraintes et rendements de l'approche modulaire du discours », in L. Perrin (éd.),

- Le Sens et ses Voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Recherches linguistiques, Université de Metz, 77-104.
- Auchlin A., Ferrari A.
1994, « Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes », *Cahiers de linguistique française* 15, 187-216.
- Auer P.
1996, « On the prosody and syntax of turn-continuations », in E. Couper-Kuhlen & M. Selting (éds), *Prosody in conversation : interactional studies*, Cambridge : Cambridge University Press, 57-100.
- Auer P.
2005, « Projection in interaction and projection in grammar », *Text* 25 (1), 7-36.
- Blanche-Benveniste C., Bilger M., Rouget C., van den Eynde K., Mertens P.
1990, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du C.N.R.S.
- Couper-Kuhlen E.
1998, « Coherent voicing. On prosody in conversational reported speech », *InList* 1, 1-25.
- Couper-Kuhlen E., Selting M. (eds)
1996, *Prosody in conversation : interactional studies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Duvallon O., Rotarinne S.
2005, « Parenthesis as a resource in the grammar », in A. Hakulinen & M. Selting (eds), *Syntax and lexis in conversation : Studies on the use of linguistic resources in talk-in-interaction*, Amsterdam : John Benjamins, 45-74.
- Ford C. E., Thompson S.
1996, « Interactional units in conversation : Syntactic, intonational, and pragmatic resources for the management of turns », in E. Ochs, E. A. Schegloff & S. A. Thompson (eds), *Interaction and Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 135-184.
- Ford C. E., Fox B., Thompson S.
2002, « Constituency and the grammar of turn increments », in C. E. Ford, B. Fox & S. Thompson (eds), *The language of turn and sequence*, Oxford : Oxford University Press, 14-38.
- Fontaney L.
1987, « L'intonation et la régulation de l'interaction », in J. Cosnier & C. Kerbrat-Orecchioni (éds) *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 225-267.

- Geluykens R. 1992, *From discourse process to grammatical construction. On left-dislocation in English*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- Goodwin Ch. 1979, « The Interactive Construction of a sentence in natural conversation », in G. Psathas (ed.), *Everyday Language : Studies in Ethnomethodology*, New York : Irvington, 97-121.
- Goodwin Ch. 1996, « Transparent Vision », in E. Ochs, E. A. Schegloff & S. A. Thompson (eds), *Interaction and grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 370-404.
- Goodwin Ch. 2002, « Time in Action », *Current Anthropology* 43, 19-35.
- Grobet A. 2002, *L'identification des topiques dans le dialogue*, Bruxelles : De Boeck & Larcier, Duculot.
- Grobet A., Auchlin A. 2001, « À l'attaque ! Vers une typologie des prises d'élan dans le discours », *Cahiers de linguistique française* 23, 165-187.
- Gumperz, J. J. 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Hayashi M. 2004, « Projection and grammar : notes on the 'action-projecting' use of the distal demonstrative are in Japanese », *Journal of Pragmatics* 36 (8), 1337-1374.
- Horlacher A.-S. à paraître, « La dislocation à droite : une ressource pour l'organisation des tours de parole », in M. Avanzi & A.-S. Horlacher (éds), *Structuration grammaticale et structuration discursive (Travaux Neuchâtelois de Linguistique 47)*.
- Jullien S. 2007, « Prosodic, syntactic and semantico-pragmatic parameters as clues for projection : the case of 'il y a' ». *Nouveaux cahiers de linguistique française* 28, 283-297.
- Kerbrat-Orecchioni C. 2005, *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin.
- Lacheret-Dujour A., Beaugendre F. 1999, *La prosodie du français*, Paris : éditions du C.N.R.S.
- Lambrech K. 1994, *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Léon P. 1993, *Précis de phonostylistique*, Paris : Nathan.
- Lerner G. H. 1991, « On the syntax of sentences-in-progress », *Language in Society* 20, 441-458.

- Müller G. 2006, *Un procédé grammatical dans l'interaction : la pseudo-clivée*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, ms.
- Mazeland H. 2007, « Parenthetical senquences », *Journal of Pragmatics* 39, 1816-1869.
- Mertens P. 1990, « Intonation », in C. Blanche-Benveniste *et al.*, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris : éditions du C.N.R.S., 159-176.
- Ono T., Thompson S. 1996, « What can conversation tell us about syntax ? », in P. W. Davis (ed), *Alternative linguistics : descriptive and theoretical modes*, Amsterdam : John Benjamins, 213-271.
- Pekarek Doehler S. 2007, « Subordination in grammar — subordination in action : TCU-initial projection fragments in French conversation », Paper presented at the 10th International Pragmatics conference, Goteborg, 13 juillet 2004.
- Pekarek Doehler S., de Stefani E., Horlacher A. S., Müller G., Jullien S. à paraître, « Configurations paratactiques et grammairiedans-l'interaction », Actes du colloque *La Parataxe : 1^{er} Colloque suisse de macro-syntaxe*, Neuchâtel, 12-15 février 2007.
- Pekarek Doehler S., Müller G. à paraître, « *Le problème c'est de les distinguer. Disloquées à gauche et pseudo-clivées dans la conversation* », in D. Apothéloz, B. Combettes & F. Neveu (éds), *Les linguistiques dudétachement*, Berne : Peter Lang.
- Sacks H., Schegloff E. A., Jefferson G. 1974, « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language* 50, 696-735.
- Schegloff E. A. 1996, « Turn organization : One intersection of grammar and interaction », in E. Ochs, E. A. Schegloff & S. A. Thompson (eds), *Interaction and Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 52-133.
- Scheutz H. 2005, « Pivot constructions in spoken German », in A. Hakulinen & M. Selting (eds), *Syntax and lexis in conversation : studies on the use of linguistic resources in talk-in-interaction*, Amsterdam : John Benjamins, 103-128.
- Scherrer K. R. 1986, « Vocal affect expression : a review and a model for future Research », *Psychological Bulletin* 99, 143-165.
- Selting M. 1995, *Prosodie im Gespräch. Aspekte einer interaktionalen Phonologie der Konversation*, Tübingen : Niemeyer.

- Simon A. C. 2004, *La structuration prosodique du discours en français*, Berne : Peter Lang.
- Stoltenburg B. 2003, « Parenthesen im gesprochenen Deutsch », University Potsdam : Inlist 34. (<http://uni-potsdam.de/u/inlist>)
- Zay F. 1995, « Note sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses », *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 23, 203-223.